



# FORMATION LINGUISTIQUE (60 heures)

#### **MAIRIE D'ANTONY**

COLLEGE ANNE FRANK - 112 rue Adolphe Pajeaud - 92 160 ANTONY

Année scolaire 2016 - 2017

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Si vous êtes résident à Antony, vous devez vous faire délivrer par la Mairie d'Antony <u>une carte de quotient familial</u> obligatoire pour toute inscription\*.

Madame Monsieur	
Nom:	
Prénom :	
Date de Naissance ://	Lieu de naissance :
Profession:	
Adresse :	
Code Postal : IIII	Ville :
Téléphone fixe : IIII	Portable : IIII
Adresse électronique :	@

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE APRES LE 13 SEPTEMBRE 2016

DATE LIMITE DE REGLEMENT : LE 11 OCTOBRE 2016

<sup>\*</sup> La carte de quotient familial est délivrée à l'accueil de l'Hôtel de Ville d'Antony sur présentation des pièces suivantes : justificatif de domicile, dernier avis d'imposition et pour les personnes hébergées, attestation d'hébergement sur l'honneur de la part de la personne qui héberge ainsi que sa pièce d'identité. Plus de renseignement à la Mairie d'Antony au 01.40.96.71.00

#### LISTE DES COURS DE LANGUES DISPENSES

Les cours de langues auront lieu au collège Anne Frank à Antony de 19h à 21h, soit 2 heures par semaine.

#### Sous réserve de modifications et d'un nombre suffisant de candidats.

A cocher :	Langue	Niveaux	Jour
☐ Anglais *		1	Lundi
	Anglais *	2	Mardi
		3	Mardi
		4	Lundi
☐ Français Langue Etrangère (FLE) *	1	Lundi	
	Français Langue Etrangere (FLE)	2	Mardi
	Allemand	-	Lundi
	Espagnol	-	Mardi
	Italien	-	Lundi
	Portugais	-	Lundi

<sup>\*</sup> voir le paragraphe *Tests de niveau* ci-dessous

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES COURS DE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE (FLE)

Afin de constituer des groupes homogènes en <u>Français Langue Etrangère</u> , répondre <u>obligatoirement</u> aux questions suivantes :		
Pays où la scolarité a été effectuée :		
Niveau de scolarité dans le pays d'origine :		
Date d'arrivée en France : (JJ/MM/AAAA)		
Pour les cours de FLE, l'inscription sera validée avec la formatrice.		

#### **TESTS DE NIVEAU**

Des tests sont programmés en <u>Anglais</u> et <u>FLE</u> le <u>Iundi 12 et le mardi 13 septembre de 17 heures à 21 heures au Collège Anne Frank afin d'établir le niveau de chacun et constituer les groupes. Si vous souhaitez vous inscrire dans l'une de ces deux langues, votre présence est <u>obligatoire</u> à l'un de ces deux tests.</u>

#### **COURS D'ESSAI**

Vous bénéficiez d'un **cours d'essai gratuit** avant de confirmer votre inscription. Il vous suffit pour cela de compléter le **coupon d'essai** téléchargeable en ligne ou remis lors des journées d'inscription des 12 et 13 septembre et de remettre celui-ci à la formatrice lors du cours d'essai. Ce coupon, valable pour <u>un seul cours</u>, doit être utilisé entre le lundi 19 septembre et le mardi 27 septembre 2016.

Une fois le cours d'essai effectué, vous devrez confirmer votre inscription dans les meilleurs délais et au plus tard le 11 octobre 2016 pour obtenir l'accès définitif aux cours.

#### FRAIS D'INSCRIPTION DES COURS DE LANGUES

Le montant des frais d'inscription dépend de votre lieu de résidence et, pour les habitants d'Antony, de votre quotient familial. Vous devez impérativement joindre une copie de votre carte de quotient familial au dossier d'inscription. A défaut, le tarif correspondant au quotient 7 sera appliqué.

Les frais d'inscription <u>ne sont pas remboursables</u> en cas d'abandon en cours d'année, quelle qu'en soit la date, sauf mutation professionnelle induisant un changement de résidence (sur justificatif).

Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de l'agent comptable du GRETA 92 SUD.

Quotient familial	Tarifs
1/2	75€
3/4	118€
5/6	165€
7	268€
Hors commune	268€
Salariés dans le cadre d'un plan de formation	620€

#### Cas particuliers:

- Règlements en plusieurs fois : vous avez la possibilité d'acquitter les frais d'inscription en 1 à 4 fois maximum en joignant le ou le(s) chèques datés à la date de l'envoi avec votre dossier d'inscription
- Plan de formation : si votre entreprise prend en charge les frais d'inscription dans le cadre d'un plan de formation, merci de vous rapprocher de la coordinatrice du Greta, Valérie CONSTANTIN

Je soussigné(e), M./Mme (barrer la mention inutile)	atteste l'exactitude des	
Je suis informé(e) que je dispose <u>jusqu'au 11 octobre 2016</u> pour annuler mon inscription et ce, uniquement par voie postale. <u>Aucune annulation ne sera prise en compte par mail ou par téléphone.</u>		
Dans le cas contraire, je reconnais que <u>mon inscription sera définitive dès l'utilisation de mon coupon d'essai.</u> De ce fait, aucun remboursement ne me sera restitué.		
Fait à	Signature du  (de la) stagiaire :	
le / 2016		

Le dossier d'inscription, accompagné du règlement et d'une copie de la carte de quotient familial, est à déposer lors des journées d'inscription des 12 et 13 septembre 2016 ou à transmettre au plus tard le 11 octobre 2016 à l'adresse suivante :

## GRETA 92 SUD – Secteur Langues cours du soir 54 rue de Billancourt 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

**CONTACT**: Tél: 01.46.99.92.92 - E-mail: valerie.constantin@ac-versailles.fr

Attention : une fois le cours d'essai effectué, l'accès aux cours est conditionné au dépôt du dossier d'inscription complet accompagné de son règlement.

### CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION DU GRETA 92 SUD

Dossier d'inscription reçu le :	/2016	<u>Dossier</u> :	
Positionnement du stagiaire après	test en :	Complet	Incomplet (voir observations)
Choix 1 :			
Choix 2 :		Observations :	
Pièces jointes au dossier :			
Carte de Quotient Familial			
Règlement			
REGLEMENT :			
	Mode de règlement : C	I chèque □ espèce	
	Montant total :	_€	Date :// 20
Quotient Familial :	Paiement en 1 fois  2 fois  3 fois  4 fois	Echéance(s) :	